

NOTE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2023

COMMUNE DE PÉROLS

PREAMBULE

Le budget supplémentaire a pour objectif principal de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent.

Ces résultats s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement

Résultat de clôture de l'exercice + 2 357 017,53 €

Section d'investissement.

Résultat cumulé d'investissement - 712 975,14 €

Le besoin de couverture de la section d'investissement à couvrir obligatoirement s'élevant à **712 975,14 €**, le **reliquat** à affecter librement (résultat de fonctionnement – besoin de couverture de la section d'investissement) s'établit à **1 644 042,39 €**.

1. PRÉSENTATION DES GRANDES MASSES FINANCIÈRES

1. Les grandes masses budgétaires
2. Les principales variations par rapport au BP

PRÉSENTATION DES GRANDES MASSES FINANCIÈRES

1. Les grandes masses budgétaires

NB : dépenses et recettes réelles	BS 2023
Recettes de fonctionnement	15 149 111 €
Dépenses de fonctionnement	13 805 326 €
<i>dont intérêts de la dette</i>	310 000 €
Recettes d'investissement	2 244 888 €
<i>dont emprunts souscrits (revu à la baisse suite à la reprise des résultats)</i>	1 000 000 €
Dépenses d'investissement <i>Dont fonds de roulement (817 K€)</i>	4 624 439 €
<i>dont capital de la dette</i>	730 000 €
<i>dont P.P.I</i>	3 861 827 €

PRÉSENTATION DES GRANDES MASSES FINANCIÈRES

2. Les principales variations par rapport au BP 2023

Les principales variations en section de fonctionnement :

En recettes inscription de l'excédent de fonctionnement (1 644 K€) et ajustement des recettes de fiscalité locale, de DGF (abondement exceptionnel de l'enveloppe globale nationale permettant à la commune de redevenir éligible) et de remboursements de CNRACL dus par le délégataire des crèches.

En Dépenses augmentation du virement à la section d'investissement de 1 673 K€.

Les principales variations en section d'investissement

En recettes, inscription des restes à réaliser (RAR) pour 132 K€ (80 K€ de subvention du département, 50K€ de mécénat et 2 k€ de subvention d'équipement des archives), de l'excédent de fonctionnement capitalisé (713 k€) et du virement de la section de fonctionnement (1 673 K€).

En dépenses, inscription des RAR pour 341 K€ (53 k€ de logiciels et études, 43 K€ de subventions façades, et 244 K€ de travaux et équipements divers), du report du déficit pour 504 K€ et de dépenses nouvelles pour environ 770 K€ dont aménagement de l'Encierro-boulodrôme, illumination du patrimoine communal, équipement de la police municipale en véhicules, préemption aux Faïsses, aménagements paysagers de la commune, maintien d'une licence IV sur le territoire, travaux divers sur espace publics et bâtiments...

2. LES GRANDS ÉQUILIBRES DU BUDGET 2023

1. Les niveaux d'épargne prévisionnels
2. La dette

LES GRANDS ÉQUILIBRES DU BUDGET 2023

1. Les niveaux d'épargne prévisionnels

	2023
Epargne de gestion	1 653 785
Epargne brute	1 343 785
Epargne nette	613 785

Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement **hors intérêts de la dette**.

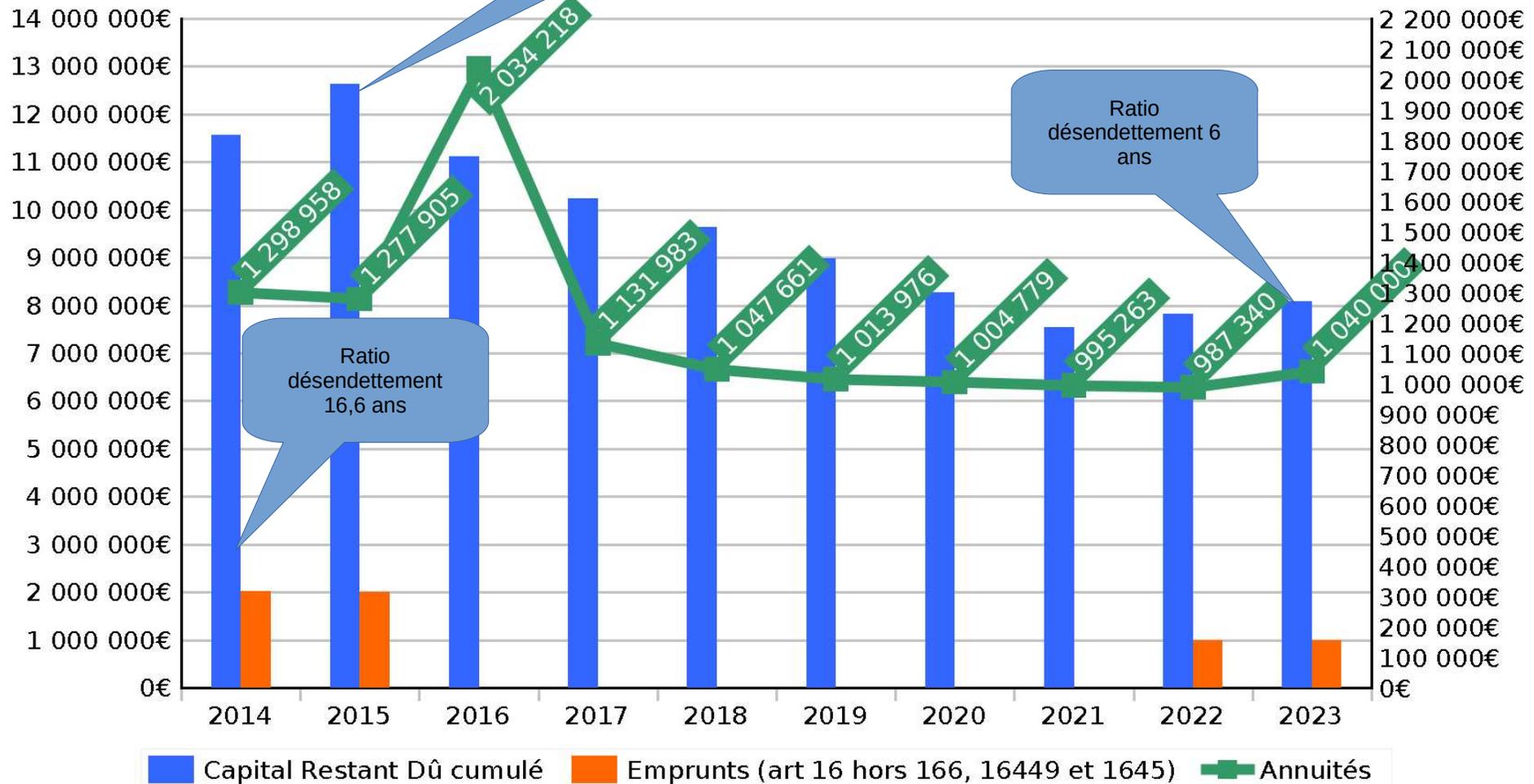
Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, **intérêts de la dette compris**. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

Epargne nette = Epargne brute **ôtée du remboursement du capital de la dette**. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

LA DETTE

2. La Dette

Encours de dette



MERCI À TOUS

CONTACT

Service Finances et commande publique
Pôle finances / finances@ville-perols.fr